

# DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES POUR L'HÔTELLERIE



## EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Le projet « Des solutions énergétiques pour l'hôtellerie » (HES) fournira des **informations, un appui technique et une formation** pour aider les petites et moyennes entreprises hôtelières de 27 pays de l'Union européenne à améliorer leur rendement énergétique et à utiliser davantage les énergies renouvelables, afin d'aider à **réduire les coûts de fonctionnement des hôtels tout en augmentant la compétitivité et la durabilité**, et à réduire l'impact de l'industrie sur le changement climatique.

Le projet « Des solutions énergétiques pour l'hôtellerie » aura trois missions principales :

- **Élaborer des mécanismes** et des instruments pour aider les PME hôtelières à planifier et à investir dans des technologies à haut rendement énergétique et des énergies renouvelables.
- **Tester ces mécanismes dans des hôtels** – et tirer parti des enseignements pour améliorer ces mécanismes.
- **Disséminer et promouvoir ces mécanismes auprès des hôtels** – en dégageant des solutions pratiques pour une utilisation accrue des technologies à haut rendement énergétique et des énergies renouvelables dans les PME hôtelières de toute l'Union européenne, parallèlement à des mécanismes permettant à ces entreprises hôtelières d'évaluer leurs performances énergétiques et de privilégier les investissements les plus rentables pour améliorer leur rendement énergétique.

Pour les hôtels participants, le projet entend permettre :

- une augmentation de 20 % du rendement énergétique
- une augmentation de 10 % de l'utilisation des technologies des énergies renouvelables

## QUI EST CONCERNÉ ?

Le projet « Des solutions énergétiques pour l'hôtellerie » est une initiative cofinancée par la Commission européenne qui rassemble des organisations clés dans les domaines du tourisme et des technologies énergétiques : l'**Organisation mondiale du tourisme**, qui coordonne le projet, le

Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration, le Conseil européen pour les énergies renouvelables et l'Agence [française] de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

## POURQUOI FAUT-IL AGIR MAINTENANT ?

S'il est l'une des **principales sources d'emplois et de revenus économiques de l'industrie touristique**, le secteur hôtelier utilise également beaucoup d'énergie : Il émet **21 % des émissions totales de CO2** provenant du tourisme. Selon le plan d'action de l'Union européenne pour l'énergie, le secteur tertiaire, y compris les hôtels, est capable de **réduire de 30 %** ses dépenses d'énergie d'ici 2020 – dépassant ainsi les ménages (27 %), le transport (26 %) et l'industrie manufacturière (25 %).\*

Presque **la moitié des hôtels du monde se trouvent en Europe**, et 9 sur 10 d'entre eux sont des PME. Actuellement, les PME hôtelières sont loin d'exploiter tout le potentiel des technologies de rendement énergétique et d'énergie renouvelable, et la majorité des hôtels font appel à des technologies plus anciennes et moins rentables.

Outre réduire les émissions de CO2, adopter des technologies énergétiques modernes peut contribuer à renforcer la compétitivité et la durabilité de ces hôtels.

Pour exploiter pleinement ce potentiel et réduire de 30 % leur consommation d'énergie d'ici 2020, les PME hôtelières ont besoin de la formation, des informations et de l'appui technique offerts par le projet « Des solutions énergétiques pour l'hôtellerie ».

## QUI EN BÉNÉFICIERA ?

Le projet offre d'importantes possibilités pour les PME hôtelières, les fournisseurs de technologies, les associations hôtelières qui appuient leurs membres, et les destinations qui s'efforcent de réduire leurs émissions de CO2 et de devenir plus compétitifs.

Les **ASSOCIATIONS et PME HÔTELIÈRES** dans les pays participants :



- en participant à l'étude, et en contribuant à garantir que le mécanisme répondra efficacement et convenablement aux besoins des PME hôtelières
- en pouvant utiliser directement et gratuitement le mécanisme, qui améliorera la compétitivité et la durabilité de leur entreprise
- en diminuant leur empreinte carbone et en augmentant le niveau de leur responsabilité sociale d'entreprise (RSE)
- en recevant des invitations aux principales conférences, salons et manifestations touristiques
- en créant des réseaux, et en concluant des partenariats et des affaires avec les leaders dans les domaines du tourisme, du rendement énergétique et des énergies renouvelables

**LES DESTINATIONS** – les autorités publiques et touristiques à l'échelle nationale, régionale et locale :

- en ayant accès aux connaissances et au savoir-faire propres aux destinations, pour qu'elles puissent répondre aux questions de politique en termes de rendement énergétique et d'énergies renouvelables
- en valorisant les intervenants et les communautés par la diffusion des solutions pratiques du projet
- en ayant accès aux mécanismes de formation sur les meilleures pratiques et grâce à des incitations pour tous les niveaux de la gestion des destinations

**LES FOURNISSEURS DE TECHNOLOGIE** – les spécialistes et les fournisseurs de technologies de rendement énergétique et d'énergies renouvelables qui peuvent faire des affaires et créer des possibilités de travail en réseau :

- en exploitant le potentiel important de développer des technologies adaptées dans le secteur touristique, comme le précise le projet
- en encourageant la recherche, l'innovation et le développement de nouveaux produits
- en participant à des conférences et à des salons où participent les intervenants du tourisme et des technologies

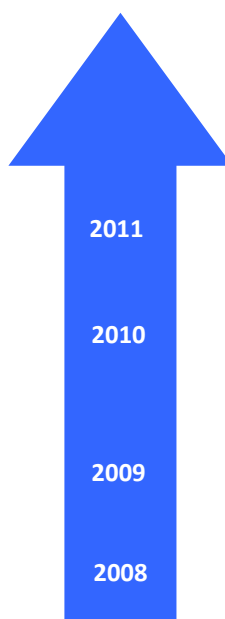
## COMMENT PARTICIPER ?

Pour obtenir des précisions sur la manière de prendre part au projet, prendre contact directement avec la coordinatrice du projet :

Mme Zoritsa Urosevic  
Secrétaire exécutive du Conseil professionnel de l'OMT

**Courriel** : [zurosevic@unwto.org](mailto:zurosevic@unwto.org) ou [jdevine@unwto.org](mailto:jdevine@unwto.org)

## QUAND ?



2011

**Mars** : Mécanisme électronique disponible  
**Janvier** : 2<sup>e</sup> Conférence HES & Partenariats

2010

**Décembre** : Dissémination du mécanisme  
**Mai à décembre** : Test bêta du mécanisme  
**Janvier** : 1<sup>re</sup> Conférence HES & Partenariats

2009

**Mai – en cours** : Enquête et étude documentaire  
**Janvier** : Lancement du site web FITUR

2008

**Novembre** : Lancement officiel au WTM

## CONTACTER NOS PARTENAIRES

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

[www.unwto.org](http://www.unwto.org)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

[www.unep.org](http://www.unep.org)

Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration (IH&RA)

[www.ihra.com](http://www.ihra.com)

Conseil européen pour les énergies renouvelables (EREC)

[www.erec-renewables.org](http://www.erec-renewables.org)

Agence [française] de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

\* Résumé du rapport technique sur le changement climatique et le tourisme : Faire face aux défis mondiaux, présenté à la Deuxième Conférence internationale sur les changements climatiques et le tourisme organisée conjointement par l'OMT, le PNUE et l'OMM à Davos (Suisse), octobre 2007.

